

## CAPA HORS CLASSE - 7 juin 2017

Cette CAPA, qui étudie l'accès à la hors classe à partir d'un tableau d'avancement au mérite avec un barème indicatif, s'est tenue pour la dernière fois sous cette forme le 7 juin 2017.

En effet, la Hors Classe devient l'équivalent d'un échelon supplémentaire dans la carrière, et tout enseignant a vocation à y accéder. Demeureront 2 exceptions :

- Ne pas avoir atteint le 9<sup>ème</sup> échelon,
- Avoir une évaluation défavorable motivée par les rapports d'entretiens.

Pour cette CAPA, nous disposons de 118 promotions.

Le nombre de PLP promouvables était de 1650, contre 1694 en 2016. Parmi eux, 106 étaient ou allaient être au 11<sup>ème</sup> échelon au 31/08/2017.

La proposition de l'administration a été d'intégrer en rang utile tous ces 11èmes échelon, proposition que nous avons évoqué dans notre déclaration liminaire, mais le choix d'écarter les collègues ayant au moins un avis défavorable n'a pas obtenu notre adhésion.

C'est pourquoi notre délégation a refusé de voter l'adoption du tableau définitif des promus à la hors classe.

Résultat du vote : Refus de vote : 6 Abstention : 1 Pour : 3 Contre : 0

**Les commissaires paritaires SNUEP-FSU**

### **Le SNUEP-FSU dénonce et combat tout dispositif d'avancement ou de rémunération fondé sur la notion subjective de mérite**

Le SNUEP-FSU acte positivement l'application du protocole PPCR qui, bien qu'imparfait, revalorise les salaires et permet une plus grande déconnection entre l'évaluation et l'avancement de carrière. Pour le SNUEP une véritable revalorisation doit passer par la suppression de la HC et de la nouvelle classe exceptionnelle, accompagnée de la remise à plat des grilles de rémunérations et des rythmes d'avancement pour arriver à :

- une entrée dans le métier à l'indice 540 ;
- la création de 2 échelons supplémentaires ;
- la refonte des grilles indiciaires en une échelle unique sur 13 échelons à l'indice terminal 1063.
- un rythme d'avancement rapide en début de carrière et identique pour toutes et tous : le 7<sup>e</sup> échelon en 9 ans à l'indice 800.

Le SNUEP-FSU dénonce et combat tout dispositif d'avancement ou de rémunération fondé sur la notion subjective de mérite et refuse toute nouvelle compétence donnée aux chef-fes d'établissement dans le domaine de l'évaluation des enseignant-es.

Au cours de la concertation PPCR et devant le constat de tassement des grilles, le SNUEP et la FSU ont défendu le principe d'une réorganisation cohérente des grilles.

Veillant à ce que l'engagement d'une carrière se déroulant sur au moins 2 grades soit formalisé et effectif, le SNUEP-FSU continuera à revendiquer un déroulé de carrière sur une classe unique pour toutes et tous.

## CAPA Hors Classe : Concernant les avis, quelques éléments de réflexion

### Parité Homme/Femme

Encore cette année, même si nous constatons le respect du quasi parité Homme/Femme en ce qui concerne le nombre de promus, le pourcentage promus/promouvables est toujours en faveur des hommes puisqu'ils sont moins nombreux en termes de promovables (48%).

### Avis des chefs d'établissement :

Les avis « Extrêmement Favorable » ont été décernés à 23,5% des promovables, en hausse par rapport à 2016.

Pour autant, de fortes disparités demeurent, même si à force de les dénoncer, à croire que nos déclarations sont parfois lues, des avancées semblent se mettre en place.

Ainsi à NERAC les avis « Extrêmement Favorable » représentent aujourd'hui 20% des avis donnés, contre 10% en 2016.

A Trégy par contre, une nouvelle fois seulement 10 % d'avis « Extrêmement Favorable » ont été donnés. Le chef d'établissement a choisi de ne pas attribuer ces avis à des 11èmes échelons mais en a donné un, à un 7ème échelon !

Et que dire de certaines injustices, comme à l'EREA de TRELISSAC où aucun avis « Extrêmement Favorable » n'est attribué, privant ainsi au moins un candidat de promotion.

### Avis des corps d'inspection :

L'avis « Extrêmement Favorable » est de plus en plus difficile à décrocher, en effet, seulement 11% des collègues promovables l'obtiennent. Ce phénomène n'est pas nouveau puisque déjà relevé les années précédentes.

Des disciplines largement sous estimées, STMS : 1 seul avis « Extrêmement Favorable » pour 31 candidats (soit 3,2%), 1 seul également en Génie Thermique pour 23 candidats (soit 4,4%), et la liste est longue.

Pour décrocher un avis « extrêmement favorable » des corps d'inspection, il vaut mieux être DDFPT, puisque 57% l'obtiennent, sans commentaire !

## CAPA du mouvement Intra / 19 juin 2017

La CAPA mutation intra-académique des PLP aura lieu le lundi 19 juin. Nos Commissaires paritaires sont au travail pour la préparer. **Nous apprécions d'ailleurs que le Rectorat ne communique pas aux collègues le projet de mutation avant la commission.** Nos commissaires paritaires peuvent ainsi étudier les dossiers dans la sérénité et grâce à leur travail faire de nombreuses propositions d'amélioration de mutation aux services du rectorat avant la commission.

Tous nos adhérents candidats au mouvement intra seront informés du résultat définitif de leur mutation après la fin des travaux de la CAPA. Comme les années précédentes, par respect du paritarisme, de la déontologie et des collègues, **le SNUEP-FSU ne communiquera aucun résultat provisoire.**

**Important à savoir : depuis des années et comme le montre leur grille classe normale, les inspecteurs avancent au même rythme pour tous.**

Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Indice	370	400	439	492	550	619	658	711	734	783
Durée	1 AN	2 ANS	2 ANS	2 ANS	2 ANS	3 ANS	3 ANS	3 ANS	3 ANS	....

## Reclassement au 1<sup>er</sup> septembre 2017 dans la nouvelle carrière de la classe normale

Lors des négociations PPCR et devant le constat de tassement des grilles, le SNUEP et la FSU ont défendu le principe d'une réorganisation cohérente des grilles. Ainsi, le SNUEP-FSU acte positivement l'application du protocole PPCR qui, bien qu'imparfait, revalorise les salaires et permet une plus grande déconnection entre l'évaluation et l'avancement de carrière. Vous trouverez ci-dessous la nouvelle grille concernant la classe normale et nous mettons à votre disposition, sur notre site, un calculateur permettant aux collègues de connaître leur échelon de classement lors de la mise en place de la nouvelle grille en septembre 2017. La semaine prochaine nous publions la grille hors classe.

Reclassement en classe normale PLP et CPE					
Échelon détenu au 1/9/2017 (ancienneté dans cet échelon à cette date)	INM	Nouvel échelon au 1/9/2017	Conservation de l'ancienneté dans l'échelon précédemment détenu	INM	Durée du nouvel échelon
2 ( $\geq 9$ mois)	383	→ 3	non	440 puis 445 au 1/1/2018 * 448 au 1/1/2019	2 ans
3 ( $\geq 1$ an)	440	→ 4	non	453 puis 458 au 1/1/2018 * 461 au 1/1/2019	2 ans
4 (< 2 ans)	453		oui		
4 ( $\geq 2$ ans)	466	→ 5	non	466 puis 471 au 1/1/2018 * 476 au 1/1/2019	2 ans 6 m.
5 (< 2 ans 6 mois)			oui		
5 ( $\geq 2$ ans 6 mois)	478	→ 6	non	478 puis 483 au 1/1/2018 * 492 au 1/1/2019	3 ans ou 2 ans**
6 (< 3 ans)			oui		
6 ( $\geq 3$ ans)	506	→ 7	non	506 puis 511 au 1/1/2018 * 519 au 1/1/2019	3 ans
7 (< 3 ans)			oui		
7 ( $\geq 3$ ans)	542	→ 8	non	542 puis 547 au 1/1/2018 * 557 au 1/1/2019	3 ans 6 mois ou 2a 6m**
8 (< 3 ans 6 mois)			oui		
8 ( $\geq 3$ ans 6 mois)	578	→ 9	non	578 puis 583 au 1/1/2018* 590 au 1/1/2019	4 ans
9 (< 4 ans)			oui		
9 ( $\geq 4$ ans)	620	→ 10	non	620 puis 625 au 1/1/2018 * 629 au 1/1/2019	4 ans
10 (< 4 ans)			oui		
10 ( $\geq 4$ ans)	664	→ 11	non	664 puis 669 au 1/1/2018 * 673 au 1/1/2019	
11			oui		

\* 2<sup>nd</sup>e étape du transfert « primes-points » : + 5 pts.

\*\* Réduction d'un an de la durée pour 30 % des collègues.

## **Renforcez le SNUEP-FSU : syndiquez-vous et syndiquez vos collègues ! POURQUOI ADHÉRER AU SNUEP-FSU ?**

**Le SNUEP-FSU se revendique d'un syndicalisme qui lie les intérêts des personnels de l'enseignement professionnel à la pratique professionnelle, à la défense de l'enseignement professionnel public et de ses élèves. Face aux attaques contre l'enseignement professionnel public, le SNUEP-FSU œuvre à la mise en place d'un front syndical le plus large possible pour défendre les revendications des personnels.**

### **Le SNUEP-FSU est :**

- Le syndicat des personnels d'enseignement et d'éducation de la voie professionnelle dans la FSU, 1<sup>re</sup> fédération de l'EN.
- Un syndicat de luttes et de transformation sociale qui défend nos revendications professionnelles.
- Le syndicat spécifique des LP publics pour que nos préoccupations ne soient pas noyées parmi celles des autres catégories d'enseignant-es.
- Un syndicat de revendications et de propositions, ni dans l'accompagnement des réformes, ni dans l'opposition systématique

### **Nos mandats de défense de l'enseignement professionnel**

- Contre la **généralisation** du bac pro en 3 ans qui sous couvert d'égalité entre les bacs des 3 voies, ampute d'une année la formation dans le but inavoué de supprimer 25 % des postes de PLP.
- Pour un moratoire sur la mise en place du bac pro GA qui symbolise et révèle tous les effets néfastes des dernières réformes.
- Contre toute fusion forcée de bacs pro. Malgré le bilan négatif du bac pro GA, le ministère envisage de poursuivre les fusions alors qu'elles coupent les bacs pro des réalités professionnelles et dénaturent les diplômes.
- Pour la fin du tout CCF. Nous nous sommes battus contre la généralisation des CCF et avons obtenu le retour à des épreuves ponctuelles dans plusieurs disciplines et leur suppression en 2<sup>de</sup> pro.
- Maintien de la 6<sup>ème</sup> SEGPA et effectif maximum de 8 élèves en atelier.
- Pour conserver les LP dans l'éducation prioritaire.

### **Notre fonctionnement démocratique et collectif**

- Les responsables du SNUEP-FSU ne sont pas des permanent-es syndicaux, totalement déchargé-es : ils assurent un service devant élèves.
- Le SNUEP-FSU participe pleinement à la vie fédérale de la FSU et siège dans les différentes instances représentatives ministérielles, académiques ou régionales pour représenter l'enseignement professionnel public, ses personnels mais aussi les élèves.

### **Nos valeurs**

- Ne pas transiger avec la laïcité qui est le socle de la République et qui permet de vivre ensemble toutes et tous dans le respect de l'identité de chacun-e et de sa liberté de conscience.
- Lutter contre toutes les discriminations. Nous ne nous résignons pas aux inégalités. Nous combattons l'antisémitisme, le sexisme, l'homophobie et toutes les formes de racisme. Nous refusons toute remise en cause des droits des femmes à l'égalité.

**Bulletin d'adhésion : [Word](#) et [PDF](#)  
Bulletin de prélèvement : [Word](#) et [PDF](#)**